



PREFET DE L'EURE

Secrétariat Général
Direction de la réglementation et des libertés publiques
Bureau de la réglementation, des élections,
du commerce et de l'utilité publique

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Société TERRALYS à Cuverville

Le préfet de l'Eure fait savoir que par arrêté n°D1/B1/13/615 du 18 septembre 2013, il a prescrit une enquête publique d'un mois sur la demande d'autorisation présentée par la société TERRALYS en vue d'étendre la plate forme de compostage sur de la commune de Cuverville et d'épandre des lixiviats et du compost non conforme sur 29 communes du département de l'Eure.

L'enquête se déroulera du **17 octobre 2013 au 19 novembre 2013 inclus**.

Pendant ce délai, le dossier comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude des dangers et l'avis du Préfet de la région Haute Normandie en tant qu'autorité environnementale (consultables à la préfecture de l'Eure) sera déposé à la mairie de Cuverville où toute personne intéressée pourra le consulter aux jours et heures habituels d'ouverture et formuler éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Un dossier concernant l'épandage sera aussi déposé dans les mêmes conditions dans les mairies énumérées ci-après: Amfreville les Champs, Andé, Bacqueville, Bouaffles, Bourg Baudouin, Charleval, Corny, Courcelles sur Seine, Cuverville, Daubeuf Près Vatteville, Ecois, Fresne l'Archevêque, Harquency, Hennezis, Heuqueville, Houville en Vexin, la Roquette, le Thuit, les Andelys, Mesnil Verclives, Muids, Perriers sur Andelle, Pîtres, Renneville, Romilly sur Andelle, Touffreville, Vandrimare, Vatteville et Vezillon.

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Cuverville, siège de l'enquête.

Monsieur Christian BAISSÉ est chargé des fonctions de commissaire enquêteur titulaire. En cas de besoin, la suppléance sera assurée par Monsieur Alain BERTRAND.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations à la lors des permanences suivantes :

- le jeudi 17 octobre 2013 de 15h à 18h à Cuverville
- le jeudi 24 octobre 2013 de 15h30 à 17h 30 à Ecois
- le samedi 9 novembre 2013 de 9h à 12h aux Andelys
- le vendredi 15 novembre 2013 de 17h30 à 19h30 à Cuverville
- le mardi 19 novembre 2013 de 17h à 19h à Fresne l'Archevêque

Toute personne physique ou morale pourra, à compter du quarantième jour après la clôture de l'enquête, prendre connaissance à la Préfecture de l'Eure et dans les mairies concernées du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.


La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

La décision correspondante sera prise par le préfet de l'Eure par voie d'arrêté préfectoral.

Toutes informations complémentaires concernant le projet pourront être obtenues auprès de la société TERRALYS – 38 avenue Jean Jaurès – 78440 GARGENVILLE.

Le présent avis sera affiché dans les communes énumérées ci-dessus ainsi qu'à Noyers, au voisinage de la plate forme de compostage et sur les lieux d'épandage.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
L'attachée, chef de bureau


Anne-Marie JEAN